

ATTRACTIVITÉ DES CONCOURS ... COPIE À REVOIR !

La DGFIP veut réformer les concours externes de catégorie A et B.

- 🗨 Épreuves sur une journée au lieu de deux ;
- 🗨 Réduction du temps entre admissibilité, admission et prise de poste dans un souci d'attractivité ;
- 🗨 Suppression des épreuves de pré admissibilité pour le B, des épreuves de langues pour les 2 concours ;
- 🗨 Seconde épreuve de l'admissibilité sous le format questionnaire à choix multiples/questions à réponses courtes (QCM/QRC) ;
- 🗨 Coefficient de l'oral d'admission égal à celui des 2 épreuves d'admissibilité.



La CGT Finances Publiques

est opposée à des épreuves de recrutement se réduisant à des QCM/QRC. Nous y voyons un frein à un recrutement qualitatif. Cette épreuve ne permet pas d'évaluer la qualité rédactionnelle des concourants, leur esprit d'analyse et ou/de synthèse et de réflexion en général.

Mis en perspective avec la volonté d'accorder le même coefficient à l'ensemble des épreuves écrites et orales, l'écrit ne sera finalement qu'un filtre et l'oral revêtira demain les caractéristiques d'un véritable entretien d'embauche.

Pour la CGT Finances Publiques, il nous paraît assez singulier que l'administration mette en place des solutions pour améliorer l'attractivité des concours de recrutements externes sans chercher les raisons de cette désaffection.

Pour la CGT Finances Publiques, les causes sont multiples.

Elles tiennent entre autres au dénigrement organisé depuis de nombreuses années du service public et des agents publics. Les comparaisons hasardeuses des fonctionnaires et des salariés du privé nous font passer pour des fainéants profiteurs et bons à rien : médias et politiques sont en première ligne !

A diplômes équivalents, les salaires et perspectives de carrières sont meilleurs dans le secteur privé. Les pertes de pouvoirs d'achat que nous subissons depuis 20 ans (plus de 25 % en moyenne), les volumes de promotions en net recul qui pénalisent les déroulés de carrière sont également un frein.

Rejoindre la DGFIP est hautement anxiogène : comment trouver sa place, s'épanouir, se sentir bien dans son métier et se projeter dans sa vie professionnelle quand, dès les premières années d'exercice, on voit son service fermé, délocalisé, absorbé, son emploi supprimé. Les réformes incessantes que nous subissons depuis plus de 10 ans et les suppressions massives d'emplois sont un frein au recrutement.

Enfin, l'administration souhaite expérimenter pour une période de trois ans un « concours national à affectation locale » pour les catégories C et B au motif que certaines zones manqueraient d'attractivité.

Les documents de travail présentés aux organisations syndicales (« fidéliser les agents au sein d'une zone géographique considérée comme peu attractive », « retenir une expérimentation du concours à affectation locale sur les concours B et C tant au regard de leur taux de vacances que du niveau de recrutement de contractuels dans ces catégories »), renvoient bien plus à la question du volume de recrutement qu'à un manque d'attractivité sur une zone géographique.

Si on prend les derniers mouvements de mutation des agents (- 2 299 Equivalents Temps Plein ou ETP après mouvement de 1ère affectation) et des contrôleurs (- 3 185 ETP), toutes les directions étaient en sous effectifs.

Comment penser qu'un concours à affectation locale règlera la question de l'emploi à la DGFIP ?



**ET ON VOUDRAIT NOUS FAIRE VIVRE
ÇA JUSQU'À 64 ANS ?!?!?**

**CE PRINTEMPS, METTONS-NOUS
EN MOUVEMENT
POUR DÉFENDRE LA DGFIP,
LE SERVICE PUBLIC ET NOTRE TRAVAIL...**

**MAIS PAS JUSQU'À
64 ANS !**

